

# Diplôme Universitaire Psychothérapies et Psychopathologie

En partenariat avec l'Université et l'Institut de Psychothérapie de Lausanne

*Ne permet pas, en l'état actuel de la réglementation, de se prévaloir du titre de psychothérapeute*

## OBJECTIFS

- La formation vise :
  - à apporter une formation de base à la psychothérapie qui complète la formation initiale universitaire,
  - à acquérir une information de qualité sur les différentes approches thérapeutiques,
  - à apporter aux praticiens des concepts précis et de haut niveau scientifique tenant compte des avancées actuelles de la recherche dans le domaine de la psychopathologie et de la psychothérapie,
  - à transmettre des compétences sur les niveaux d'interventions psychologiques selon le type de trouble traité,
  - à acquérir une formation pratique grâce à la réflexion, aux échanges et aux confrontations autour de la pratique clinique quotidienne dans le cadre de supervision de groupe,
  - à acquérir une formation pratique sur les techniques d'évaluation des psychothérapies.

## PUBLIC

- La formation a une capacité d'accueil de 12 à 15 étudiants.
- Elle s'adresse aux psychologues, médecins, psychiatres ou autres professionnels (sur dossier) exerçant une activité professionnelle dans le secteur de la santé et impliqués dans la prise en charge psychologique de patients.
- Elle est accessible aux salariés dans le cadre du plan de formation, en Congé Individuel de Formation ou à titre individuel.

## PRÉREQUIS

- La formation est ouverte aux titulaires d'un master de deuxième année de psychologie (orientation clinique) ou d'un doctorat de médecine ou d'un autre titre équivalent (sur dossier).

## ACCÈS

- L'admission est prononcée par une commission composée d'enseignants universitaires intervenant dans la formation et d'un responsable des services concernés après examen et sélection des dossiers de candidature.
- Elle statue au vu des documents suivants :
  - un Curriculum Vitae
  - une lettre de motivation librement rédigée
  - la copie des diplômes obtenus

Le dossier de candidature est à déposer **avant la fin du mois d'octobre**.

Si besoin est, un dossier de demande de validation des acquis est constitué pour être examiné par la Commission ad hoc.

*Remarque : la démarche CIF doit être engagée au moins 4 à 5 mois avant le début de la formation. Nous consulter*

## DISPOSITIF

- La formation se déroule sur deux années universitaires et correspond à un total de 180 heures
- Elle est organisée en modules (ou unités de formation), sous forme de regroupements de 2 jours et demi (1 module de formation sur deux jours + une demi journée de supervision de cas).
- Prochaine session démarrage: janvier 2011

## VALIDATION

- Diplôme d'Université : La validation est assurée par :
  - L'assiduité à l'ensemble des enseignements et séminaires,
  - Par des contrôles des connaissances par épreuves écrites/orales combinant contrôle continu et examens terminaux (pour les UE 1.2.3.4.5.6.7.8.9),
  - L'UE10 n'est pas soumise à évaluation écrite/orale mais à assiduité,
  - Un mémoire théorico-clinique supervisé par un enseignant-chercheur (UE11) de 60/70 pages doit être remis et soutenu devant un jury composé de deux universitaires et d'un professionnel (note sur 40) à la fin de la deuxième année de formation,
- Le diplôme est obtenu lorsque l'étudiant a une note moyenne de 10/20 aux UE 1.2.3.4.5.6.7.8.9 (les notes des UE 1 à 11 se compensent entre elles) et lorsqu'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 pour l'UE 11 (mémoire).

## CONTENUS

<p><b>MODULE 1 - 28h</b> (responsable : Pr K. Chahraoui) Introduction à la notion de psychothérapie (histoire, modèles, réglementation, formation, les différentes approches thérapeutiques)</p> <p><b>MODULE 2 - 14h</b> (responsable : U. Kramer) Formulation de cas</p> <p><b>MODULE 3 - 14 h</b> (responsable : Pr H. Bénony) Psychothérapies et troubles de la personnalité</p> <p><b>MODULE 4 - 14 h</b> (responsable : Pr O. Rosenblum) Psychothérapies, troubles anxieux et troubles de l'humeur</p> <p><b>MODULE 5 - 14 h</b> (responsable : Y. Roten) Recherche sur les psychothérapies</p>	<p><b>MODULE 6 - 14 h</b> (responsable : Pr JN Despland) Psychothérapies brèves et situations de crise</p> <p><b>MODULE 7 - 14 h</b> (responsable : A. Bioy) Psychothérapies et pathologies somatiques</p> <p><b>MODULE 8 - 14 h</b> (responsable : A. Vinay) Psychothérapies et troubles des conduites (conduites de dépendances, troubles sexuels)</p> <p><b>MODULE 9 - 14 h</b> (responsable : C. Bénony) Psychothérapies et psychopathologies de l'enfance et de l'adolescence</p> <p><b>MODULE 10 - 40 h</b> (responsable : Pr O. Rosenblum) Supervisions de cas</p> <p><b>MODULE 11 -</b> (responsable : Pr K. Chahraoui) Mémoire théorico-clinique et soutenance</p>
---	---

## COÛTS

- Le coût total de la formation est de 2500 auquel viennent s'ajouter les frais d'inscription à l'Université de Bourgogne : 175,57 pour 2009-2010.

## RENSEIGNEMENTS

<p><b>Responsable formation continue –SUF COB</b></p> <p>Mireille MARCHAND mireille.marchand@u-bourgogne.fr</p> <p><b>Secrétariat</b> Martine BAILLY Service Formation Continue Maison de l'Université - 1er étage UNIVERSITE BOURGOGNE B.P. 27 877 - 21 078 - DIJON CEDEX ☎ 0380395193 - Fax: 0380395185</p>	<p><b>Responsables pédagogiques</b></p> <p>Khadija CHAHRAOUI <a href="mailto:khadija.chahraoui@u-bourgogne.fr">khadija.chahraoui@u-bourgogne.fr</a></p> <p>Antoine BIOY <a href="mailto:Antoine.bioy@u-bourgogne.fr">Antoine.bioy@u-bourgogne.fr</a></p>	<p><b>Equipe pédagogique</b></p> <p>Université de Bourgogne : Pr Hervé Bénony, Christelle Bénony, Antoine Bioy, Pr Bernard Bonin, Pr Khadija Chahraoui, Aubeline Vinay, Pr Ouriel Rosenblum, Université de Lausanne : Pr Jean Nicolas Despland Institut Universitaire de Psychothérapie de Lausanne : Yves de Roten, Ueli Kramer Université de Franche Comté : Pr Patrice Cuyenet, Pr Houari Maidi, Pr Denis Mellier. Réseau de Recherches Pratiques psychothérapeutiques, Inserm U669: Dr JM Thurin, M. Thurin Professionnels agréés : Psychologues, Psychiatres, Psychanalystes</p>
---	--	---



